

Bâtiment

Le ou la titulaire de ce BTS intervient à tous les niveaux d'un chantier de construction et exerce son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment.

Il ou elle sait concevoir des solutions techniques et le processus de réalisation d'un ouvrage, choisir les procédés et les matériaux adaptés, piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité, gérer un chantier sur les plans humain, matériel, économique et environnemental.

Au sein d'entreprises artisanales ou de PME, ses activités consistent à concevoir, préparer, organiser et suivre des chantiers, en totale autonomie.

Dans les grandes entreprises, le travail est plus spécialisé et s'effectue en bureau d'études, en bureau des méthodes, en conduite de travaux, ou sur chantier, sous l'autorité d'un ou d'une supérieure hiérarchique. En bureau d'études, l'activité peut consister à dessiner les plans nécessaires à la construction d'un bâtiment : plan de coffrage, plan d'installation des poutres, des armatures...

La maîtrise de logiciels spécialisés pour communiquer, concevoir des solutions techniques (CAO, calculs, simulations de comportement, etc.) est incontournable.

Débouchés

Dans des entreprises très diversifiées : entreprises artisanales, PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie, pour la construction de maisons individuelles, la maintenance et la réhabilitation du cadre bâti, la construction neuve....

Avec de l'expérience, accès à des postes de conducteur ou conductrice de travaux, de chargé.e d'affaires, de responsable de projets, voire d'adjoint.e à la direction de l'entreprise. Une reprise d'entreprise est envisageable.

Les nombreux départs à la retraite des chef.fe.s de chantier et des conducteurs ou conductrices de travaux créent un appel d'air pour les jeunes diplômés.

Métiers accessibles :

- Chef ou cheffe de chantier
- Conductrice-adjointe ou conducteur-adjoint de travaux
- Dessinateur-projeteur ou dessinatrice-projeteuse
- Calculatrice ou calculateur

Accès à la formation

- Bac pro Technicien d'études du bâtiment
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti
- Bac techno STI2D spécialité Architecture et Construction
- Bac général S

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 ^{re} année	2 ^e année	
Enseignements généraux			
Culture générale et expression	3	3	4
Anglais	2	2	2
Mathématiques	3	3	2
Sciences physiques appliquées	2	2	2
Enseignements techniques et professionnels : 22 heures (cf. détail des enseignements ci-après)			
Accompagnement personnalisé	2	2	
Enseignements facultatifs			
LV2	2	2	1

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- L'épreuve « Etude technique », coeff. 6 :
 - dimensionnement et vérification d'ouvrages, coeff. 2
 - conception d'ouvrages du bâtiment, coeff. 4
- L'épreuve « Etude économique et préparation de chantier », coeff. 6.
- L'épreuve « Conduite de chantier », coeff. 6 :
 - suivi de chantier, coeff. 2
 - implantation-essais, coeff. 4

Enseignements professionnels

• Etudes et ouvrages du bâtiment et des interfaces y compris dans le cadre d'une réhabilitation.

Les élèves apprennent à analyser un dossier, à formaliser un cahier des charges, à analyser le principe structurel d'un bâtiment, à concevoir des solutions techniques, à dimensionner des éléments structurels courants, à réaliser des plans d'exécution détaillés, à élaborer un devis.

• Conception, avec ou sans assistance numérique, du processus de réalisation d'un ouvrage.

Les élèves apprennent à élaborer les documents préalables à l'ouverture du chantier, choisir et/ou valider des procédés dans le cadre d'un planning d'exécution, élaborer un calendrier des travaux, choisir et définir des moyens humains et matériels de réalisation, élaborer un processus de réalisation détaillé, définir le budget travaux, concevoir les phases d'intervention sur chantier.

• Pilotage et gestion d'un chantier.

Les élèves apprennent à contrôler et assurer l'avancement du chantier, à implanter des ouvrages, établir des situations d'avancement de travaux, piloter les interventions des corps d'état secondaire, animer une équipe, faire respecter la sécurité des biens et des personnes, organiser la collecte et la gestion des déchets, conduire une réunion de chantier, organiser et gérer les moyens humains et matériels, suivre le budget du chantier...

Au programme également :

Les techniques de construction et de mise en œuvre des infrastructures (terrassment, fondations superficielles, fondations profondes...), des superstructures (ossatures et façades), des ouvrages du second œuvre (toitures, étanchéité, bardage, menuiseries extérieures, aménagements finitions), voiries et réseaux divers.

La mécanique et la technologie des structures : (comportements, conditions de résistance, de déformation), les matériaux (les constituants du béton, les bétons, les sols, l'acier...), les matériels de production (levage, manutention, terrassment, production et mise en œuvre du béton, coffrages).

La gestion économique et technique d'une opération : les charges de l'entreprise, la fiscalité d'entreprise, les moyens de financement et de crédits propres au BTP, et des notions d'économie de la construction (métré, étude de prix).

Autres savoirs : accessibilité et confort des personnes (thermie, acoustique...), gestion de la santé et de la sécurité au travail ...

Stages

Dans l'académie d'Amiens, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage. En formation initiale, un stage de 8 semaines vient compléter la formation des élèves.

Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

• Une licence professionnelle. Exemples :

- Choix constructif à qualité environnementale, IUT d'Amiens
- Conduite de chantiers en bâtiment (maisons individuelles), Université Paris-Est-Marne-la-Vallée (77)
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments, IUT de Rouen (76)
- Construire écologique, Ecole d'architecture de Strasbourg
- Conduite de travaux en second œuvre, IUT de Béthune (62)
- Dessinateur projeteur, IUT de Béthune (62)
- Gestion technique du patrimoine immobilier, IUT de Cergy-Pontoise (95).

• Une classe préparatoire aux grandes écoles :

- La prépa ATS (année spéciale pour technicien supérieur) est ouverte aux titulaires d'un DUT ou d'un BTS industriel, qui souhaitent intégrer une école d'ingénieurs recrutant après un bac+2. La préparation aux concours dure 1 an.

• Une école d'ingénieurs.

Certaines écoles recrutent sur concours ou dossier des BTS et des DUT. *Exemple :* l'INSA

- spécialité: génie civil - Strasbourg (67), Toulouse (31)
- spécialité: génie civil et urbain - Rennes (35)

Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) accueillent des étudiants titulaires d'un Bac +2, pour des cursus de 3 ans, essentiellement en apprentissage. *Exemple :* diplôme d'ingénieur de l'Ecole d'Ingénieurs du CNAM Picardie spécialité BTP ; diplôme d'ingénieur de l'école d'ingénieurs de l'ESIEE Amiens spécialité énergétique et bâtiments intelligents. Sélection sur dossier, tests et entretien.

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

• En apprentissage :

- SEP du LP Le Corbusier - Soissons (02) avec le CF3A
- Lycée Paul Langevin, Beauvais (60) avec le CF3A

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :

En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides «Entrer dans le sup - Après le bac», «Après le bac pro», «Après un bac+2».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers «Après le bac, le guide des études supérieures», «Les écoles d'ingénieurs», «Quels métiers demain ?»; «Entreprendre : ils ont osé se lancer»...
- Infosup « Bac STI2D, quelles poursuites d'études ? »
- Parcours « Les métiers du BTP ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.